

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 29 novembre 1884

SOMMAIRE

TEXTE : Septième tirage de nos primes.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Avis—Petite causerie, par Charles.—Saint Stanislas de Kostka.—Les dépenses de la reine Victoria.—Notes et impressions.—Nos primes : Liste des gagnants.—La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery.—Un conseil par semaine.—Coutume superstitieuse.—De partout.—Récréations en famille : Enigme, logogriphe, problème d'échecs et rébus.—Variétés.—Décision judiciaire concernant les journaux.—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Montréal : Le drame de la rue Mignonne.—Saint Stanislas de Kostka recevant la communion de la main des anges—Gravure du feuilleton.—Rébus.

SEPTIÈME TIRAGE DE NOS PRIMES

Le septième tirage des primes du MONDE ILLUSTRÉ (numéros du mois de novembre), aura lieu lundi soir, le 1er décembre, à huit heures, dans la salle publique de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Nos lecteurs sont spécialement invités à y assister.

ENTRE-NOUS

Nous nous vantons souvent de vivre dans le pays de longévité par excellence, mais les derniers journaux de France nous signalent un cas des plus extraordinaires, devant lequel nous devons nous incliner.

Dans un bourg du département de l'Isère, à Auberives-en-Rohans, vit une femme âgée de cent vingt-quatre ans.

Comme ce fait avait déjà été cité plusieurs fois, on résolut d'aller aux preuves, et voici ce que dit le curé d'Auberives :

« Je ne sais, dit-il, si cette dame a 124 ans, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle compte 101 ans de mariage ; un acte d'huissier demandant au nom d'un notaire les émoluments du contrat de mariage de Mme Girard établit que Marie Durand, veuve Girard, s'est mariée en 1783. A quel âge s'est-elle mariée ? On ne peut le savoir, la personne en question ne sait pas le dire. »

N'importe, supposons qu'elle se soit mariée à quinze ans, elle serait née en 1768, deux ans avant Napoléon I^{er} !

Que d'événements depuis cette époque !

Louis XVI était sur le trône, heureux, aimé de son peuple, ignorant le triste sort qui l'attendait, au moment où cette femme a vu le jour.

Elle a vu la royauté bourbonnienne, la révolution, la terreur, le consulat, l'empire, les deux invasions, les cent jours, la restauration, Louis XVIII, Charles X, la révolution de 1830, Louis-Philippe, la deuxième république française, le second empire, la troisième invasion, et assiste au développement de la nouvelle république.

Quelle triste idée elle doit avoir des partis politiques !

Quatre murs, une fenêtre, une porte, un lit, une chaise, une table ; c'est la cellule de la femme Boutet, la condamnée à mort.

C'est le mercredi, et l'exécution a été fixée au jeudi matin.

Celle qui doit mourir demain est là, au milieu de la cage, assise sur l'unique chaise ; elle sait que pour elle les charpentiers commencent à élever une plateforme, construisent un escalier et dressent une poutre au centre de laquelle on fixe un anneau.

Par cet anneau on fera passer une corde ; à l'une des extrémités de cette corde sera fixé un poids de plusieurs centaines de livres, et à l'autre un noeud coulant qu'on mettra au cou de cette femme que l'on va tuer.

C'est l'échafaud.

La femme dont on va volontairement, froidement, faire un cadavre, est jeune, fraîche, pleine de santé, et semble avoir le droit de prétendre à de longs jours de vie et de bonheur.

Cependant, on va la tuer ! la tuer dans un coin sombre, dans une boîte de quelques pieds carrés, dans un trou, comme on tue un chien !

La malheureuse, en entendant les coups de marteau, se retourne, fixe un œil hagard sur l'étrange machine, et... part d'un éclat de rire !

Il est nuit. Doucement la porte s'ouvre, et deux religieuses entrent et viennent se placer près de la misérable qu'elles ne quitteront plus. Elles lui rappellent les angoisses de Celui qui est mort pour racheter l'humanité. Elles lui retracent l'agonie de ce Dieu fait homme, qui a souffert tout ce qu'on peut souffrir pour nous sauver.

Ces femmes dévouées, bonnes, résignées, aimantes, dont le cœur n'a jamais battu que pour une sainte pensée, prennent les mains de cette empoisonneuse, lui murmurent de douces paroles et lui disent des mots aimants, comme une mère en dit à son enfant bien-aimé.

Cette créature a été pure comme elles, pieuse comme elles et digne d'être aimée ; mais un jour de malheur est arrivé, et d'un seul bond elle est descendue au dernier degré de l'échelle sociale.

Maintenant, ces deux extrêmes se touchent.

C'est un contraste effrayant, une antithèse incroyable.

Les saintes filles prient à voix basse, puis lisent le récit des souffrances du Sauveur.

Elle, la bouche décharnée par un rictus funèbre, se rejette en arrière, et les corridors de la prison repercutent le rire saccadé qu'elle ne peut retenir...

Ce rire épileptique a des échos tristes comme des glas, et tout cela semble être une de ces scènes macabres que nous ont laissés les peintres et les sculpteurs du moyen âge.

Ce rire convulsif a des notes horribles, inconnues, qui fait courir le frisson.

Le cerveau surchauffé de la malheureuse est bouleversé, l'œil ne voit plus, l'oreille est paralysée, la pensée est arrêtée par l'amas d'idées qui se livrent bataille, la gorge est sèche, et tout ce qui peut en sortir n'est plus qu'un cri saccadé.

Cette femme est morte avant d'être pendue !

Quelle nuit !

Demain n'aura pas de lendemain. Demain, c'est la fin.

Quel supplice que de savoir le jour, l'heure, presque la minute où l'âme doit dire adieu au corps !

Plus d'espoir ! le gouverneur-général a refusé de lui faire grâce ; elle le sait, elle va mourir... demain !...

D'où vient ce bruit ?... des pas se font entendre dans le silence de la nuit... vient-on déjà la chercher ?... Mais il fait sombre encore... les étoiles envoient leurs flèches d'or du fond bleu qui les entourent... Va-t-on la pendre la nuit ?...

Les pas se rapprochent... un homme entre...

Est-ce déjà le bourreau ?...

Non, on ne la pendra pas demain, c'est le directeur de la prison qui vient lui dire qu'une erreur, un vice de forme, quelque chose, n'importe quoi, enfin, lui donne huit jours de plus à vivre.

Huit jours !

Oui, un sursis de huit jours lui fut accordé. Un ou deux jurés, peu consciencieux, ont failli, dit-on, à leur devoir sacré, et se sont enivrés pendant qu'ils avaient à décider de la vie ou de la mort d'une femme.

C'est ignoble. Ces gens-là buvaient sur un cerueil !

Au moment où j'écris ces lignes, la décision de la Cour d'Appel n'est pas encore donnée, mais vous la connaîtrez quand vous me lirez, et je ne puis croire que cela soit vrai, non, des hommes n'ont pu oublier leur serment à ce point.

Et malgré tout ce que je viens de dire, malgré le tableau effrayant des souffrances de cette femme, croyez-vous que je la plaigne cette empoisonneuse ? Non, non, qu'elle meure, c'est juste et c'est bien.

Je pense plus à sa victime, brave et honnête femme, qu'elle a assassinée !

Je voudrais passer à un sujet moins sombre, ces mots de prison, de mort, d'assassinat et d'échafaud

bouleversent l'esprit, mais cela m'est impossible, je vois rouge... encore du sang !

Vous avez lu dans les journaux quotidiens le récit de ce terrible drame de la rue Mignonne, qui a eu lieu la semaine dernière, et dont LE MONDE ILLUSTRÉ publie dans une autre page la dernière scène reconstituée par notre artiste sur les renseignements de ceux qui en ont été les acteurs.

Un évadé du pénitencier, Fauteux, voleur bien connu, avait depuis un an défié toutes les recherches de la police, quand les détectives Lapointe et Neaglé apprirent un matin que leur homme devait être dans un bouge, situé rue Mignonne.

Ils s'y rendirent et trouvèrent en effet un individu répondant assez bien au signalement qu'on leur avait donné du forçat. Néanmoins, ils hésitaient à l'arrêter et venaient de se consulter à ce sujet, quand Fauteux, car c'était bien lui, descendit de l'étage supérieur et, sans dire un seul mot, tira deux coups de pistolet sur les détectives.

Lapointe fut atteint, eut la mâchoire fracassée, Neaglé ne fut pas blessé, mais la balle, passant près de son oreille, l'étourdit, et il recula machinalement jusqu'à la porte de la rue.

Lapointe cependant saisit Fauteux par les jambes et le renversa sur un canapé.

Alors eut lieu une lutte terrible, un de ces combats où l'un des deux lutteurs doit mourir, et tous deux le savaient bien.

Lapointe avait réussi à s'emparer du revolver de l'assassin, mais Fauteux, doué d'une force herculéenne, l'avait repris en se relevant et allait probablement tuer le brave policier, qui perdait son sang et s'affaiblissait, quand celui-ci cria à Neaglé qui était rentré aussitôt :

—Dépêche-toi, Louis, tire, tire !

Un coup de revolver se fit entendre, et Fauteux tomba raide mort.

La société était débarrassée d'un être nuisible, mais le brave Lapointe a reçu de graves blessures, et sa position est loin d'être rassurante.

Cette aventure a eu un grand retentissement, et bien que l'acte lui-même n'ait duré guère plus de quelques secondes, les journaux y ont consacré des colonnes entières.

Ils est vrai que les commentaires, les appréciations et les réflexions des rédacteurs y occupaient une grande place, et ce, parfois bien à tort.

J'aime beaucoup ces braves gens qui viennent après coup, analyser une affaire de ce genre, la dissèquent, critiquent chaque mouvement et donnent des conseils, mais je préfère encore la réflexion que Neaglé faisait à propos d'un journal qui lui reprochait d'avoir manqué un peu de sang-froid :

—Il ignore donc, ce monsieur, qu'on n'a guère qu'un dixième de seconde pour prendre une décision, et que les balles qui vous sifflent à l'oreille ont une certaine influence sur les nerfs. Je crois que si celui qui a écrit ces lignes l'avait fait au milieu des coups de revolver, on constaterait peut-être qu'il manque plus d'une virgule.

Les gens si difficiles et si scrupuleux en matières de courage, sont généralement ceux qui n'ont jamais vu le feu ; les vieux soldats sont moins difficiles et plus indulgents.

A peine l'émotion causée par cette tragédie commençait-elle à s'apaiser, qu'elle a été réveillée par une autre affaire assez embrouillée, dans laquelle il y a encore du sang.

Un mauvais fils, un paresseux, aurait voulu tuer son père, et lui aurait infligé une affreuse blessure à la tête.

C'est encore un bandit, mais nous taisons son nom, ne voulant même pas lui donner cette célébrité malsaine que rêve le criminel.

Assez de crimes comme cela, j'ai même brûlé le pavé pour aller plus vite et vous présenter de suite une perle, un sonnet de Soulayr, le futur académicien.

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église
L'un est morne :—il conduit le cercueil d'un enfant.
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.